

## UN PAS IMPORTANT VERS L'OUVERTURE D'UNE CAUSE EN BÉATIFICATION DE L'ABBÉ JOSEPH BORDES

Il y a un an, le 30 novembre 2024, dans l'église de Gamarde, Monseigneur Nicolas SOUCHU présidait les cérémonies religieuses qui marquaient le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de l'abbé Joseph BORDES, rendant ainsi une nouvelle fois hommage à ce prêtre landais hors du commun, qui a fait siennes ces belles paroles : « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* ».

Ce sacrifice couronnait une vie déjà donnée, sous le signe de la charité, à tous ceux qui lui avaient été confiés au long de son ministère sacerdotal.



Né en 1880, ordonné prêtre en 1904, vicaire à Mont-de-Marsan de 1904 à 1908, curé de Fargues de 1908 à 1912, aumônier du pensionnat Jeanne d'Arc (Mont-de-Marsan) de 1912 à 1914, héros de la Première Guerre Mondiale au cours de laquelle il a été grièvement blessé trois fois en allant, au milieu des combats, accompagner les mourants et secourir les blessés, à nouveau aumônier de Jeanne d'Arc et responsable des mouvements de jeunesse du diocèse de 1918 à 1924, curé de Gamarde-les-Bains de 1924 à 1932, son rayonnement et son action au profit de la jeunesse agricole catholique (JAC) lui ont valu d'être nommé directeur des œuvres diocésaines et professeur au grand séminaire de Poyanne. Nommé chanoine et vicaire général du diocèse en 1936, il a poursuivi le développement des mouvements de jeunesse catholique (JAC et JOC) jusqu'à son arrestation à Dax par la gestapo, le 18 décembre 1943, en compagnie de plusieurs jeunes de la J.A.C. qui l'avaient accompagné dans son choix de défendre son Pays en s'engageant dans la Résistance, tout en poursuivant son ministère. En janvier 1944, lorsque les Allemands lui ont proposé de le libérer, il a refusé, faisant ainsi l'offrande de sa vie, en disant « *je suis solidaire de ces enfants, je ne les quitte pas* ».

Par sa volonté permanente de toujours « tirer les âmes vers le haut » et d'être porteur d'Espérance quelles que soient les circonstances, par le véritable « chemin de croix » qui, à l'image de celui du Christ, l'a conduit à donner sa vie pour ses amis, mais aussi par ses qualités de « visionnaire » et son esprit novateur qui l'ont guidé pour répondre aux grands défis pastoraux auxquels l'Église devait faire face, l'abbé BORDES constitue toujours un exemple pour les chrétiens et pour les prêtres de notre temps. Et lorsque l'Église catholique reconnaît qu'un chrétien a aimé et suivi le Christ de manière admirable, et qu'elle est convaincue qu'elle peut le proposer comme modèle et intercesseur à l'ensemble du peuple de Dieu, elle peut demander au Pape de le déclarer « **Bienheureux** ».

Dès lors peut être entreprise une démarche, appelée « instruction d'une cause en béatification », dont le but est de préciser et d'argumenter la demande qui sera transmise au Vatican, par l'évêque du diocèse, au « Dicastère pour la cause des saints. » qui, après l'avoir étudiée, pourra la présenter au Pape qui est le seul à pouvoir prendre une telle décision.

Après une étape préliminaire pour s'assurer du bien-fondé d'une cause en béatification pour l'abbé BORDES, Mgr Nicolas SOUCHU a accepté le principe d'ouvrir cette cause, dès que les toutes les conditions seraient réunies. L'une des conditions majeures était la désignation d'un acteur important de cette démarche, que l'on appelle le « **postulateur** ».

Le postulateur est, en quelque sorte, la cheville ouvrière mais aussi « l'âme » de toute la procédure, parfois longue et complexe, qu'il est nécessaire de mettre en place et d'animer, afin de réunir les preuves, les arguments, les témoignages, ainsi que tous les éléments d'ordre historique, spirituel et juridique, nécessaires à la constitution du dossier. Il s'entourera d'une équipe qui, au niveau du diocèse, l'aidera dans sa tâche.

Monseigneur Nicolas SOUCHU a choisi et désigné celui qui sera le postulateur de la cause en béatification de l'abbé BORDES. Il s'agit de l'abbé Édouard de MENTQUE, aumônier de la communauté des religieuses d'Eyres-Moncube. Cette décision de notre évêque est une étape fondamentale dans la procédure d'ouverture de la cause.

La mission de l'abbé de MENTQUE est très belle, mais aussi lourde et difficile. Il aura besoin d'être entouré, soutenu et aidé par tout notre diocèse, en particulier par ceux qui accepteront de travailler avec lui.

Mais c'est également par notre prière, individuelle et collective, que nous pourrons tous nous associer et contribuer à cette démarche diocésaine. Prions pour l'aboutissement favorable de la cause en béatification de l'abbé BORDES, mais aussi prions l'abbé BORDES lui-même, afin qu'il intercède pour nous et nous obtienne les grâces dont notre diocèse a besoin pour relever les défis de l'Église d'aujourd'hui

Alain RICHARD